CABINET LA PAGERIE
38 RUE DE LIEGE
75008 PARIS
TEL : 01.58.05.23.00, FAX : 01.58.05.23.05

SARL AU CAPITAL DE 30000 EUROS
CPI7501201000020639
R C 434 865 358 - APE : 703 A
GARANTIE LLOYD'S

05 MAI 2023
SDC 57 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

0403 PARK 10

SOCIETE
RODIN IMMOBILIER
218 bis avenue Daumesnil

75012 PARIS

FOLIO 1

[redacted]

APUREMENT DES CHARGES 2022

0403	CHARGES GENERALES	8 408.25 €	1030	10	81.63 €
	- Total du lot 0403				81.63 €
	PROVISIONS APPELEES A DEDUIRE				-78.56 €
	- Total de l'apurement				**3.07 €**
	APT TRAVAUX VOIRIE				
0403	CHARGES GENERALES	3 422.10 €	1030	10	33.22 €
	- Total du lot 0403				33.22 €
	PROVISIONS APPELEES A DEDUIRE				-33.98 €
	- Total de l'apurement				**-0.76 €**

Fds Tvx: 13.36 €
37.00 € 6.82 € 43.39 € **2.31 €**
Tvx CS: 0.00 €

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

TOTAL DU DECOMPTE CI-DESSUS	2.31 €	
SOLDE COMPTABLE AU 17/03/2023	715.83 €	
TOTAL	**718.14 €**	**0.00 €**
SOLDE débiteur	**718.14 €**	

RODIN IMMOBILIER
REF. : 2-157-0035
Payable à réception.
MONTANT : 718.14 €

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'art 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'art.24 et du b de l'art. 25 de la loi du 10/07/65, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

CABINET LA PAGERIE
38 RUE DE LIEGE
75008 PARIS
TEL : 01.58.05.23.00, FAX : 01.58.05.23.05

SARL AU CAPITAL DE 30000 EUROS
CPI7501201000020639
R C 434 865 358 - APE : 703 A
GARANTIE LLOYD'S

05 MAI 2023
SDC UNION DAUMESNIL
75012 PARIS

9248 PARK 7

SOCIETE
RODIN IMMOBILIER
218 BIS AVENUE DAUMESNIL

75012 PARIS

FOLIO 1

[redacted]

APUREMENT DES CHARGES 2022

9248	CHARGES GENERALES	63 490.33 €	9993	7	44.47 €
	- Total du lot 9248				44.47 €
	PROVISIONS APPELEES A DEDUIRE				-53.68 €
	- Total de l'apurement				**-9.21 €**

	Fds Tvx: 15.34 €			
6.71 €	7.53 €		8.92 €	**-9.21 €**
	Tvx CS: 0.00 €			

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

TOTAL DU DECOMPTE CI-DESSUS		9.21 €
SOLDE COMPTABLE AU 17/03/2023	156.26 €	
TOTAL	**156.26 €**	**9.21 €**
SOLDE débiteur	**147.05 €**	

RODIN IMMOBILIER
REF. : 2-100-0120
Payable à réception.
MONTANT : 147.05 €

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'art 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'art 24 et du b de l'art. 25 de la loi du 10/07/65, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.